Ces deux tableaux de Wynants ont été achetés pour le prix de 2000 Francs

A Monsieur

Le Sieur des mets deux tableaux de Wynants
et de sept milles francs fcp, A le mode
de payement est a votre Volonté, a terme
et moyennant un interet de 5 p C
fatois Leur une intestation Le 28 8bre 1830
de les Envoyer a Mr Steenwinckel
de les Envoyer a la haye pour le Cabinet
du Roi. pour la somme de trois mille florins
me demande a paris et de sept milles
florins, un de nos paysans Marchand
de tableaux mise a effets. aux dans ce
temps la 5500 francs. de peintre delie
d'amsterdam. pa effort pour faire choix
d'un de deux 1800 florins. a par le prix
d'encheres, m'etant aussi offer 1500 florins
quand le ministre de Peinture ancienne
Leur petit Carmes. et Venu le Voir. par
suite de la lettre de Mr Steenwinckel,
il me dit qu'il etait forcé. de ne pas
le voir ses plaintes

Je l'honneur d'etre Votre
Tres humble Servante

Vous Voudrez bien Monsieur m'adresser votre reponse a Paris Rue Neuve St Augustin Hotel de Bruxelles

Bruxelles ce 4 9bre 1834

A Messieurs
de la Commission administrative
du musée des tableaux

J'accepte l'offre que vous me faites, pour l'acquisition de mes deux tableaux peint par Wynants, pour la somme de six mille francs (6000) payable comptants de Deux mille, et les quatre autre mille par moitié d'année en année, (fin 1835 et fin 1836 et sans interets,

Veillez me faire savoir de quelle manière vous voudrez les avoir en votre possession je dois le faire parvenir au Musée ou de ses Messieurs le feront prendre chez moi

J'ai fait a cet égard le nécessaire dès lettres selon ma demande, en faisant de notre mieux

Jean Thomas Ducq
Ancien Conservateur
Votre dévoué serviteur

Musée de tableaux
de la ville
de
Bruxelles.

Bruxelles. le 25 9bre 1834.

à M. Voordecker.
Artiste peintre
rue de la Putterie
à Bruxelles.

M.r,

La Commission administrative du Musée de tableaux de cette ville, réunie en assemblée du 23 du mois courant, a décidé, qu'avant de prendre une résolution à l'égard de l'acquisition des deux tableaux que vous lui offrez de vendre, il y avait lieu de vous inviter à lui faire des propositions tant pour le prix que ce qui est du mode de payement.

En vous priant, M.r, de vouloir bien vous conformer à cette invitation, je vous prie d'agréer l'assurance de ma parfaite considération.

P.r la Commission.

A M.r Ehrs Exped

Bruxelles, le 26 9.bre 1834

Monsieur

La Commission administrative du Musée des tableaux de cette Ville, ayant été réunie le 23 du mois courant, a décidé qu'avant de se prononcer sur l'acquisition des tableaux dont vous lui offrez la vente, il serait nécessaire que vous en voyassiez [illegible] au local du Musée, une indication des prix que vous désirez en obtenir

En portant ce qui précède à Votre connaissance, je dois également vous informer, Monsieur, que la Commission vous invite à vouloir bien faire cadrer les divers antiques dont la restauration vous est confiée

Et veuillez, Monsieur, vous en former au contenu de la présente et agréer en même tems l'assurance de ma considération distinguée

Le Secrétaire de la Commission

A Messieurs les membres du Conseil
de l'administrative du Musée de la ville de
Bruxelles.

Messieurs

En réponse de la demande de la Commission
j'ai l'honneur d'envoyer et de soumettre à
son Examen les trois tableaux suivants
dont les qualités et bonnes Conservations
meritent de figurer avec avantage au
Musée, qui ne possede pas encore des
productions de ces maîtres.

1. Un Effet de Lumiere peint par Schalken
au prix de douze Cent francs
2. un tableau Classique représ des portraits
par Van der Helst. mille frs
3. un paysage par Asselyn, Vue d'Italie
prix douze Cent francs
le tout Compté au plus juste prix
En attendant. j'ai l'honneur d'Etre avec Consideration,

Messieurs

Votre très humble
Serviteur
J. J. Fluyt

Bruxelles 28. 9bre 1834

hors ~~5197~~ Séance du 30 9bre 1841. Présens: MM. Dewilleur Nuyts & Van Assche

Chambre Vanhasselt et Stalle Etrang. 5197

Demander au Ministre que les tableaux de Mr. X achetés par le gouvernement soient déposés provisoirement au Musée de Bruxelles.

Résolu: d'offrir à Mr Thys, 1000 fr. tableau Schalken
~~1000~~ 800 fr. tableau Berchem

Jeune Vandenhelst non accepté

Lecture d'une lettre de Mr. Voordecker, indiquant les prix demandés pour les deux tableaux. 6000 fr.

Lui répondre que la Commission accepte sans jugement en trois termes dont intérêts 1841 1842 1843. La Com. ne peut payer d'intérêts

Résolu d'offrir 6000 fr. à Mr. Leon, pour son tableau ~~de~~ Coutan

offrir à Mr. Schuppendael, rue de Rugsbank, 2200 fr. pour son jugement arbitrage par Cuvier

A Messieurs les membres de la Commission
administrative du Musée de Bruxelles

Messieurs

J'ai l'honneur de répondre définitivement à l'offre que vous avez bien voulu me faire dans votre dernière Séance, que vous acceptiez le tableau de Schalken Effet de lumière pour la somme de mille francs 1000 et le tableau paysage par Asselyn pour huit Cent francs 800.
Malgré que la diminution soit considerable vu la rareté de peinture de ce genre, je suis Messieurs à céder ces deux tableaux en faveur du Musée de notre Ville, mon prix proposé de Mille huit Cent francs.
En Egard à cette diminution je vous réassure toujours à votre attention le bon tableau de Van der Helst. le musée n'en possede pas de ce Maitre
Agréez Messieurs l'assurance de la parfaite Consideration avec laquelle j'ai l'honneur d'Etre

Votre très humble
Serviteur
J. J. Fluys

Bruxelles ce 3 Xbre 1834

entrée Musée 1840 ? Jan. 105-26 ?

Monsieur

J'ai eu l'honneur de recevoir votre Lettre du 22 par laquelle vous m'apprenez que la Commission du Musée, me fait faire par votre organe l'offre de mille florins pour mon tableau peint par Melchior de Hondecoter.

La demande que j'avois fait de ce tableau, a été la somme de 1200 fl, prix auquel le tableau auroit été vendu et même de avantage 150 Livres Sterling si je n'avois déjà par donné ma parole à un de vos Collegues Monsieur le Baron de Welbeck, de ne plus me dessaisir avant votre résolution.

Il est superflu de vous dire Monsieur, que le tableau me coûte ici 500 fl. P.B. à la vente de M. Gedas à Rotterdam, dans la collection duquel il a toujours été tenu de mes plus beaux de cet auteur.

Je suis faché de ne pouvoir acquiescer à la proposition

que vous me fait l'honneur de me faire, une autre fois j'espère être plus heureux, j'aurai cependant été flatté de voir paraître un tel tableau en mon nom, au Musée de Bruxelles.

Je saisis cette occasion Monsieur, pour vous renouveller l'assurance de ma considération distinguée, et vous prie de me croire

Votre Serviteur

Herts

Bruxelles le 5 Decembre 1834

D 5787

Reçu de Mr De Wellens payant pour le
Mariage de Bruxelles la Somme de
deux mille francs. en a compte sur
la vente de deux tableaux de Wyngaerd

Bruxelles 20 Janvier 1815

Woodhuis

Expédié le 3 fevr.

Bruxelles, le 2 février 1835

Monsieur et honoré Collègue,

J'ai l'honneur de vous faire savoir que
la Commission a pris la résolution de vous
autoriser aux fins d'effectuer les payements
suivans, savoir:

à Mr. Voordecker, La somme de Deux Mille francs, comme
premier à Compte sur celle de Six mille francs, for-
mant le prix d'acquisition de Deux tableaux
peints par Wynandts; ci fr. 2000 "

A Mr. Ehrs, la somme de
Dix huit cent pour l'acquisition d'un
tableau peint par Antin (1000 fr.)
et d'un autre peint par Schuilten, (800 fr.) ci 1800 "

A Mr. Schyven, la somme de
Mille francs, en compte du prix de cette 2200 fr. formant la
acquisition d'un payzage ~~peint par~~ avec
figures peintes par Lewis, ci 1000 "

Et enfin à Mr. Beris, la somme de
Mille francs, pour le Cas où à dernier Con-
seil serait à céder au Musée son tableau
peint par Hondekoeter, la Commission s'étant
déterminée à s'en tenir à ce prix offert pour
ce même tableau. ci 1000 "

Ensemble 5800 "

La Conséquence la Commission vous prie, Monsieur
et honoré Collègue, de vouloir bien vous occuper immé-
diatement des payements dont il s'agit, vu que tous
les tableaux désignés ci dessus se trouvent au Musée
Restent, Monsieur et honoré Collègue, l'assurance
de mes sentimens très distingués

Au nom de la Commission &c

A
Monsieur Devaux
trésorier

Bruxelles 2 Fév. 1835

Vendu au Musée de Bruxelles
un Paysage par Van Ydeu
avec figures par D Teniers
pour la somme de deux
mille deux Cents francs

fr 2200.00

John Chrispin Dall
38 Rue de Ruysbroeck
Bruxelles

Pour acquit

John Chrispin Dall
Bruxelles 5 mars 1835

À Messieurs les membres
de la Commission administrative
du Musée de la Ville de Bruxelles

Messieurs

J'ai l'honneur de vous proposer l'acquisition de deux beaux Tableaux Authentique peint par le Celebre Van der Helst, représentant le Portrait du peintre et Celui de son Epouse le prix du portrait d'homme est de Sept-cent frs Si ces Messieurs se decidaient pour les deux Tableaux au prix de douze cent francs les deux

J'ai l'honneur d'Etre avec la plus parfaite Consideration

Messieurs

Votre devoué Serviteur

J. J. Thijs

Du 9 Mars 1840.

Monsieur,

En réponse à ~~votre~~ la lettre que Vous nous avez adressé ce jourd'hui au sujet des tableaux représentant les portraits du peintre Vandenhelst et de son épouse, peints par lui même, nous avons l'honneur de vous informer que notre Commission a resolu de Vous en offrir mille francs seulement.

Si Vous vous décidez à les laisser à ce prix, Vous n'aurez qu'à vous présenter chez Mr Doucet, ~~Membre~~ Trésorier de notre Commission, à l'effet de toucher la dite somme moyennant d'en délivrer quittance sur timbre

A Monsieur Thijs